



Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

BULLETIN D'INFORMATION N°48
DÉCEMBRE 2022



Une année tout en musique



Basse-Zorn
Communauté de communes



Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/ccbassezorn



Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous.

Le CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

La prévention de la perte d'autonomie et l'aide aux aidants, jusqu'au projet d'offrir du répit aux aidants, est un des axes de travail prioritaire pour la CeA. Parmi les projets les plus emblématiques de notre canton : la pose de panneaux photovoltaïques sur le collège de Hoerdt et sa restructuration (coût 7,4 M€) ou encore l'extension et rénovation du collège de Brumath à la rentrée dernière (coût total 15,45 M€).



Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace.

88,24 millions d'euros d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

« *Mir winsche Ihne àlles güete fir's neje Johr !* »

Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace
Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf,
conseillers d'Alsace du canton de Brumath

...

Contact : Collectivité européenne d'Alsace
Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace - BP 20351 68006 Colmar Cedex
www.alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29

Vos élus : christiane.wolfhugel.elue@alsace.eu
etienne.wolf.elu@alsace.eu

Le mot du Député

Je suis à votre écoute

Pendant les 5 années écoulées de la précédente législature 2017-2022, j'ai pu vous rencontrer lors des plus de 1.200 permanences dans les 42 communes de la circonscription et échangé lors des manifestations diverses.

Nous avons ensemble, lors de réunions, amélioré la loi et j'ai pu ainsi porter des amendements issus des citoyens.

Nous sommes une circonscription vivante, dynamique et ouverte sur la solidarité et la fraternité. Et c'est avec humilité que je suis votre porte-voix au sein de l'Assemblée nationale.

Avec mon équipe, nous avons su être proche de vous et vous proposer des solutions concrètes.

Un monde instable et la sobriété nécessaire

Nous vivons une époque très troublée : l'Europe voit le retour de la guerre sur son sol et le changement climatique impacte la vie des entreprises et nos vies quotidiennes.

Nous devons développer la sobriété pour assurer un avenir meilleur à nos enfants. À l'Assemblée nationale, nous protégeons par des mesures fortes le quotidien de tous les français et des européens. Je salue ici le travail commun réalisé avec tous les élus du territoire.



Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre. Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2023 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, et bien sûr la santé.

« *A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Johr.* »
Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés.

Vincent THIÉBAUT, Député de la 9^e Circonscription du Bas-Rhin

Sommaire

- p. 2 **Vœux 2023**
- p. 3 **Édito**
- p. 4 **Décryptage**
- p. 5 à 7 **Vie communautaire**
- p. 8 **Technique**
- p. 9 **Sécurité routière**
- p. 10 à 11 **Économie**
- p. 12 à 15 **Environnement**
- p. 16 à 17 **Aide à la personne**
- p. 18 à 19 **Jeunesse**
- p. 20 à 21 **La parole à nos communes**
- p. 22 à 24 **Culture & Tourisme**



La Maison des Services

Horaires d'ouverture de la Maison des Services :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Président et Vice-Présidents : accueil sur rendez-vous.



Bulletin d'information de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
Tél. 03 90 64 25 50 - www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication

Crédits photos : Communauté de communes de la Basse-Zorn, Député Thiébaud, CeA, BEREST, STV ECO, PETR Alsace du Nord, Société des courses de Hoerd, Strasbourg photo, DNA, SDEA, ATIP, Les Créatonautes, A.J.B.Z, CINE Munchhausen

Réalisation, impression :
Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier certifié PEFC™
ISSN 1638-4180
Dépôt légal : décembre 2022

Edito

Chers habitants et chefs d'entreprise de la Basse-Zorn, en cette période plutôt contrainte, les projets et actions de la Basse-Zorn ont avancé de façon très significative en cette année 2022.

Ils relèvent des champs de compétence classiques de la Communauté de communes tels le développement économique, l'environnement, le lien social, la jeunesse,... mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux services mis en place dans les domaines de l'enseignement musical, de la propreté urbaine et de la sécurité publique.



Parmi ces compétences originelles, on soulignera l'aboutissement de la phase de genèse de l'Ecoparc Basse-Zorn à Hoerd, dont la sortie de terre en 2023 va permettre de donner un nouveau souffle à notre territoire par des implantations d'activités économiques diverses et complémentaires, dans une zone nouvelle de grande envergure, aux ambitions très qualitatives, articulée autour du site historique de l'EPSAN.

Au titre des nouvelles compétences, l'année a conduit à regrouper les interventions d'enseignement musical au sein de notre école de musique intercommunale, qui ouvre de nouvelles perspectives pour les mélomanes jeunes et adultes, dans un cadre stable et ambitieux.

Dans le domaine de l'environnement, le 1^{er} janvier 2023 va nous conduire à revoir très sensiblement notre relation à la production de déchets, poursuivant ainsi une démarche volontariste engagée en 1993.

Dans un domaine sensible de l'enfance-jeunesse, nous avons pris la décision de créer un Relais petite enfance, qui offrira à partir de 2023 de nouveaux services à nos familles en matière de solutions de garde. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre numéro de juin prochain.

Un focus est fait dans le présent numéro sur les lieux de lecture qui maillent notre territoire, comme autant de lieux de découverte de proximité et de lien social.

En ce qui concerne nos finances, elles restent saines, ainsi que l'ont établi deux études prospectives réalisées cette année, ce qui est un atout fondamental pour concrétiser nos projets et développer de nouvelles actions découlant de la mise en œuvre des actions retenues dans notre projet de territoire « Basse-Zorn 2030 », ceci en dépit d'un contexte financier difficile et de perspectives plutôt dégradées au plan national.

Comme vous le constaterez en parcourant ce nouveau numéro, nous concrétisons des projets, créons de nouveaux services et donnons ainsi forme concrète à l'avenir, en mobilisant conjointement l'énergie d'une équipe d'élus investis, épaulée efficacement par les services communautaires, afin de continuer à mettre à profit la situation et le potentiel exceptionnels de notre territoire, situé à l'interface de l'Eurométropole et du secteur de Haguenau.

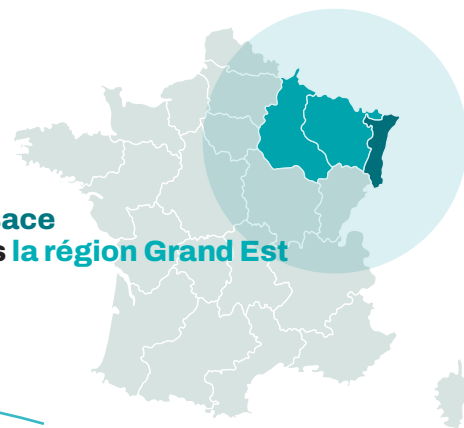
À toutes et à tous, je souhaite une lecture instructive et de très belles fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Glecklich's mej's
an scheni Winächte
Denis Riedinger

Qu'est-ce qu'une région ?

La région est à la fois la plus grande collectivité territoriale (c'est-à-dire une autorité publique distincte de l'État) et la plus récente, il en existe 13 en France métropolitaine. Notre territoire fait partie de la Région Grand Est dont les compétences sont entre autres :

- le développement économique
- les lycées
- la formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance
- la gestion des fonds européens
- les transports et l'aménagement du territoire
- des compétences partagées avec d'autres collectivités : la culture, le tourisme, le sport...



L'Alsace dans la région Grand Est

Qu'est-ce que la Collectivité européenne d'Alsace ?

Un département est une collectivité territoriale qui œuvre dans les domaines de :

- la solidarité, l'action sociale, la santé (personnes âgées, handicap...)
- l'aménagement durable du territoire (protection des espaces naturels, la voirie départementale, les services d'incendie et de secours)
- l'éducation, la culture, le sport (collèges, musées départementaux...)

Notre territoire relève d'une collectivité spécifique, dénommée Collectivité européenne d'Alsace (regroupement du Bas-Rhin et du Haut-Rhin) créée au 1^{er} janvier 2021.

Elle est dotée de compétences spécifiques, plus étendues que celles d'un département et adaptées aux particularités de l'Alsace, à savoir :

- la coopération transfrontalière
- la gestion des routes et autoroutes non concédées
- la promotion du bilinguisme et de la langue régionale
- l'animation et la coordination de la politique touristique



La Collectivité européenne d'Alsace

Qu'est-ce qu'une intercommunalité ?

Une intercommunalité est le regroupement de communes au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). C'est le cas de la Communauté de communes de la Basse-Zorn ! Elle répond notamment aux objectifs :

- de gestion commune de certains services publics locaux (collecte des ordures ménagères, eau et assainissement...) ou la réalisation d'équipements locaux, de manière à mieux répartir les coûts et à profiter d'économies d'échelle
- de développement économique local et de relance de la politique d'aménagement du territoire
- d'autres compétences obligatoires et facultatives de notre territoire, détaillées dans le bulletin n°47 de juin 2022.

*Pôle d'Équilibre Territorial et Rural : outil de coopération entre les intercommunalités



L'intercommunalité de la Basse-Zorn dans le PETR* de l'Alsace du Nord



Les 7 communes constituant la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Qu'est-ce qu'une commune ?

La commune est la collectivité territoriale la plus ancienne et probablement la plus identifiée par les administrés. Au nombre de 35.000, elles sont la plus petite subdivision administrative française. Les communes bénéficient de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal, mais aussi de compétences identifiées dans les domaines les plus variés :

- état civil
- urbanisme et maîtrise des sols
- logement
- aide sociale, au travers des centres communaux d'action sociale
- écoles élémentaires et maternelles
- culture et patrimoine
- tourisme et sport
- cimetières

Retrouvez toutes les délibérations sur notre site internet : cc-basse-zorn.fr/deliberations

Le Conseil a entre autres délibéré sur les sujets suivants :



27 JUIN 2022

- **Approbation de l'avant-projet de construction de la déchèterie de Kurtzenhouse.** La maîtrise d'œuvre pour la réalisation a été attribuée au groupement BEREST / ER ARCHI / ANETAME / PARENTHÈSE en février 2021. Le chiffrage du projet est estimé à 2.450.000 € HT.



Vue 3D de la future déchèterie de Kurtzenhouse

- **Fonds de concours de 150.000 € attribué à la Commune de Kurtzenhouse** au titre des travaux de réhabilitation du corps de ferme, 27 rue Principale.
- **Vente de composteurs partagés en bois.** Un nouveau modèle spécifiquement adapté au compostage partagé est désormais proposé à la vente au tarif de 80 € l'unité.

Un composteur en bois naturellement durable

Nos composteurs sont composés de voliges de douglas de 18 mm d'épaisseur et de pieds en acacia, **une essence de bois particulièrement résistante à l'humidité.**

Seuls les pieds en acacia sont en contact avec le sol, ce qui garantit une durée dans le temps supérieure aux composteurs dont le résineux touche le sol.

Ainsi, aucun traitement n'est nécessaire. Le bois provient des forêts de Lorraine et d'Alsace. **Tous nos modèles sont garantis 5 ans.**

UN CONDITIONNEMENT PRATIQUE

Chaque composteur est livré sous forme d'un kit comprenant les 4 côtés, les 2 parties du couvercle, la visserie, la notice de montage et un guide de compostage. Le kit est plat et compact afin de faciliter son transport.



UN MONTAGE FACILE

Aucun outillage n'est nécessaire, le temps de montage moyen est de 5 minutes à deux personnes. Le composteur doit être installé sur un terrain plat.

PRATIQUE À UTILISER

La façade avant est facilement et totalement amovible, ce qui permet d'accéder facilement au compost pour le retourner ou pour en prélever.

- **Lancement du travail d'inventaire des zones d'activités économiques sur le territoire de la Basse-Zorn.** Conformément aux obligations légales, cet inventaire comprendra : un état parcellaire des unités foncières composant, la surface et l'identification de son propriétaire, l'identification des occupants et le taux de vacance observé sur la zone.

19 SEPTEMBRE 2022

- **Validation du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord.** Mené avec le Pôle d'Équilibre Territorial et rural (PETR), le PCAET est une démarche collective et opérationnelle en faveur de la transition énergétique.



- **Un fonds de concours a été attribué à la Commune de Weitbruch** à hauteur de 12.807 € au titre des travaux de réfection des sanitaires du Hall Gallia.
- **Zone à Faibles Émissions mobilité métropolitaine.** Suites aux évolutions proposées par l'Eurométropole de Strasbourg, tout en reconnaissant l'aspect positif des variations présentées, le Conseil communautaire a émis un avis défavorable aux projets d'arrêtés modificatifs. L'ouverture d'un dialogue par l'Eurométropole a été sollicitée.
- **Mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie pour 2022-2023.** À destination des seniors résidant à domicile et des aidants, les actions sont subventionnées par la Collectivité européenne d'Alsace et la CARSAT.

17 OCTOBRE 2022

- **Le nouveau règlement de collecte et de facturation du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour 2023 a été approuvé** et des précisions concernant diverses modalités d'exécution du règlement de collecte et de facturation ont été apportées (plus d'informations en pages Environnement).
- **Le budget annexe École de musique intercommunale a été réajusté** à hauteur de 10.000 €, suite notamment au recrutement de professeurs, pour répondre aux inscriptions des élèves.

21 NOVEMBRE 2022

- **Adoption de la déclaration de projet** emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la Commune de Hoerdts relative au projet d'Ecoparc Basse-Zorn.
- **Création d'une structure « Relais Petite Enfance »** dédiée aux professionnels de la petite enfance et aux familles de la Basse-Zorn.

Une police intercommunale sur la Basse-Zorn

Notre territoire, aux franges de deux intercommunalités plutôt urbaines, n'échappe pas aux problématiques de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques : stationnement, vitesse, dépôts d'ordures, incivilités diverses et variées, nécessité de médiation ...

Aucune de nos communes-membres n'était dotée d'une police municipale.

L'exercice des pouvoirs de police générale et spéciale sur le territoire de la Basse-Zorn rend pertinent la création d'un service de police intercommunale qui interviendra tant en amont dans le cadre de patrouilles et de missions de prévention qu'en aval dans le constat d'infraction.

Cela pourra concerner les règlements de portée générale (Code de la route...) mais également les règlements édictés par la Communauté et par ses communes. La Communauté de communes, au terme d'une étroite concertation avec l'ensemble des maires, a décidé cette année de se doter d'une police intercommunale. Les agents de ce nouveau service seront appelés à intervenir :

- sous l'autorité du Président de la Communauté de communes, Denis RIEDINGER, dans les champs du pouvoir de police spéciale lui ayant été transférés (circulation et stationnement, ordures ménagères et assainissement),
- sous l'autorité des maires des communes-membres, dans les autres champs (pouvoir de police générale du maire et pouvoirs de police spéciale non transférés au Président).

Le service sera constitué d'un Chef de service de police et d'un Brigadier de police, ce dernier étant actuellement et depuis mi-2018, agent de surveillance des voies publiques de la Basse-Zorn, en charge de la régularité du stationnement automobile et de la mise en fourrière.

Le nouveau service sera en phase de construction et de montée en puissance sur une partie de l'année 2023, du fait des contraintes strictes liées à la formation initiale et aux procédures d'assermentation et d'agrément des deux agents.



La Basse-Zorn, un territoire connecté

La France est le seul pays à proposer un label pour reconnaître les villes et villages promoteurs de l'Internet citoyen. La marque territoriale « Label National Territoires, Villes et Villages Internet » concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire.

Ce label, est une marque territoriale matérialisée de @ à @@@@ à afficher sur les supports de communication. La Communauté de communes de la Basse-Zorn est labellisée depuis 2020. En 2022 elle a obtenu @@@@ pour les actions déployées, une belle performance.

C'est une occasion pour notre collectivité d'évaluer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

La Basse-Zorn a annoncé sa participation à l'évaluation pour 2023 et, forte de nouvelles actions, espère être reconnue dans sa progression.

En effet, le territoire œuvre dans de nombreux domaines numériques et inclusifs : le déploiement de la fibre optique, des ateliers numériques pour les seniors, le déploiement d'applicatifs tel que Citykomi... ou encore une toute nouvelle plateforme de gestion de la relation citoyenne (GRC), accueillante et intuitive, pour accomplir certaines démarches liées au service Environnement 100 % en ligne, que nous vous invitons à découvrir.

... Vos services publics au bout des doigts sur : ccbz.mon-guichet.fr ou flashez le QR-code ci-contre :



Saison de courses hippiques réussie à l'hippodrome de Hoerd

La saison de courses hippiques 2022 s'est terminée le 11 novembre sur l'hippodrome de Hoerd. Après les années Covid-19, le public est revenu en nombre sur l'hippodrome de la Société des Courses de Strasbourg.

De belles journées ont émaillé cette saison, dont les journées grand public du lundi de Pâques, celle du 12 juin qui supportait la fête de l'hippodrome ainsi que les journées du Quinté, avec la victoire de Sudan, entraîné sur les pistes de l'hippodrome par Yvonne VOLLMER et du Grand Prix de la Région Alsace, 14^{ème} étape du Défi du Galop.

Cette année 2022 a également permis de finaliser différents investissements qui ont été inaugurés le 18 septembre. Le système d'arrosage a été optimisé et les toilettes publiques et du restaurant panoramique ont été mises aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Un podium a également été mis en place afin de mieux théâtraliser les remises de prix. Près d'une centaine de chevaux qui s'entraînent quotidiennement sur les pistes de l'hippodrome a glané des succès à Hoerd (mais également sur bien d'autres hippodromes) et ceci en partie grâce au remplacement du sable de la grande piste. L'ancien sable a, quant à lui, été déposé sur une partie du parking afin de mettre en place, d'ici 2025, un départ de 1.550 mètres, par le rallongement de la piste en face des tribunes.



Derniers travaux inaugurés le 18 septembre 2022 (de g. à d.) : Anne SANDER, Députée européenne et Conseillère régionale, Christiane WOLFHUGEL, Conseillère d'Alsace, Claude KERN, Sénateur et Conseiller régional, Vincent THIEBAUT, Député, Lucien MATZINGER, Président de la société des courses de Strasbourg-Hoerd et Denis RIEDINGER, Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn et Maire de Hoerd.

La Basse-Zorn et le SDEA : lauréats des **Trophées des collectivités d'Alsace** !

Le prix récompense, au travers de six catégories, les projets les plus originaux, les plus novateurs, les idées concrètes porteuses d'espoir unissant citoyens, communes, associations et entreprises, ceci à l'échelle de l'Alsace.

Nommée lors de la 5^{ème} édition des Trophées des collectivités dans la catégorie « patrimoine et préservation », la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ) est **co-lauréate du Trophée** pour la réalisation de l'aménagement du Ried hœrdtois.



Remise du Trophée des collectivités d'Alsace

Lors de ce projet, la CCBZ et le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) ont travaillé de concert.

L'objectif était d'améliorer la **fonctionnalité écologique et hydrologique** de cette zone humide en **facilitant l'évacuation des eaux** en excédent en cas de fortes pluies ou de poussées de nappe, permettant ainsi son **exploitation maraîchère et agricole**.

Le Trophée des collectivités d'Alsace permet la mise en valeur de cette action portée par notre collectivité et le SDEA, qui constitue un bel exemple de préservation des zones humides.

... Retrouvez toutes les informations sur trophees-collectivites-alsace.com



Chantier de l'aménagement du Ried hœrdtois

Retour sur la journée « portes ouvertes » du **grand cycle de l'eau**

Depuis 2017, la Communauté de communes de la Basse-Zorn s'appuie sur le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) pour la mise en œuvre d'actions destinées à répondre aux enjeux de la continuité et de la restauration écologique des cours d'eau, ainsi que de la protection des populations.

Samedi 1^{er} octobre 2022, dans le cadre d'une journée « portes ouvertes », le grand public était invité à découvrir trois aménagements emblématiques du grand cycle de l'eau en Basse-Zorn, qui répondent aux enjeux écologiques :

- la création de la **passse à poissons** de Weyersheim,
- la **restauration écologique** du Ried de Hoerd, t,
- les **bassins de rétention des coulées d'eaux boueuses** de Geudertheim.

La matinée était consacrée à une inauguration officielle des réalisations, puis l'après-midi, des agents du SDEA ont accueilli les visiteurs sur leur stand au stade de la Zorn à Weyersheim. Les personnes présentes ont pu profiter d'une animation en réalité virtuelle sur la thématique de la ressource en eau, de quiz et d'expositions ludiques.



Coupé inaugural de tuyau par (de g. à d.) : Etienne ROECKEL, Maire honoraire de Weyersheim, Pierre GROSS, Maire de Geudertheim, Denis RIEDINGER, Président de la CCBZ et Maire de Hoerd, Sylvie ROEHLI, Maire de Weyersheim, Vincent THIEBAUT, Député, Marc SENE, 1^{er} Vice-Président du SDEA, et Marc HOELTZEL, Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

L'eau, une ressource précieuse

La Communauté de communes de la Basse-Zorn détient la **compétence « eau potable »** et a confié partiellement au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) la gestion et la facturation aux abonnés.

Afin de réaliser cette facturation, la Communauté de communes emploie **deux agents pour effectuer les relevés semestriels** des index des compteurs (de février à juin et d'octobre à décembre). Cela permet de vérifier le bon fonctionnement de l'installation (compteur, clapet anti-retour et plombage) et de détecter d'éventuelles surconsommations.



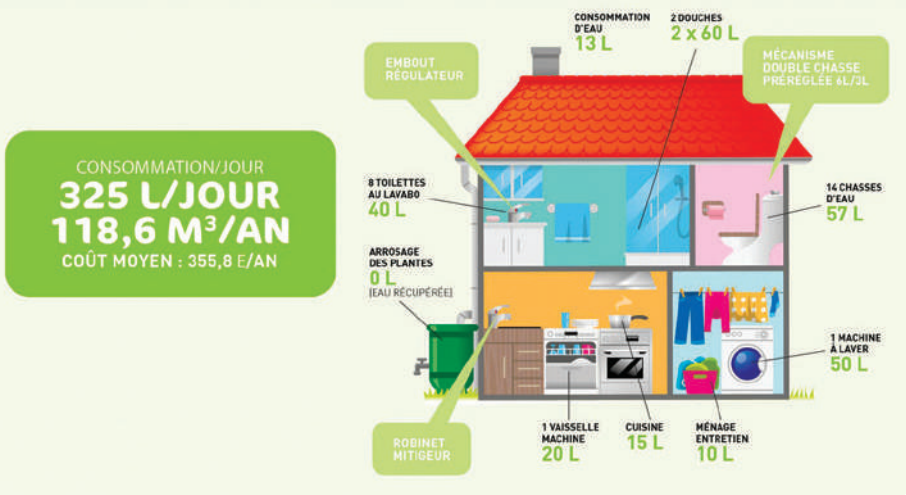
Entretien et conseils

Il est préconisé de **vérifier régulièrement les installations**, à savoir les groupes de sécurité sur les chaudières et ballons d'eau chaude, les réservoirs des chasses d'eau des toilettes et les installations de robinetteries extérieures.

Les compteurs et conduites doivent être mis hors gel en hiver pour éviter toute rupture ; il est également conseillé de fermer la vanne principale lorsque l'on quitte le foyer et de faire régulièrement le contrôle de l'index pour éviter toute surconsommation.

Soyez vigilant, les fuites ne sont pas toujours visibles et peuvent vous coûter cher. Veillez au bon entretien de vos installations privatives.

→ EN CHANGÉANT D'HABITUDES VOIRE D'ÉQUIPEMENTS, VOUS POUVEZ FAIRE DES ÉCONOMIES ET PRÉSERVER NOS RESSOURCES EN EAU.



... **Vous déménagez, emménagez, vendez votre bien ?** Pensez à faire modifier votre abonnement eau sinon vous restez destinataire et redevable des factures.
Formulaires disponibles sur le site cc-basse-zorn.fr

Travaux en cours, terminés et à venir

Travaux terminés

Gries

Rue du Stade : restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et renforcement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et aménagement de la voirie



Weitbruch

Rue Principale (entre les rues de Brumath et de la Chaux) : restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et aménagement de la voirie



Weyersheim

Lotissement Les Hauts de la Zorn : aménagement d'une voie verte entre l'aire de stationnement et la gare



Rue Creuse : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et renforcement du réseau d'eau potable



Travaux à venir

Geudertheim

Rue des Potagers : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et renforcement du réseau d'eau potable

Hoerd

Rue de la Gare : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et renforcement du réseau d'eau potable

Kurtzenhouse

Rue du Marais-RD 37 : aménagement d'un giratoire

Travaux en cours

Bietlenheim

Rue des Jardiniers : aménagement de la voirie et extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement



Les engins de **déplacement personnel** motorisés

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les **conducteurs de nouveaux Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM)**, comme les autres usagers, sont **soumis au Code de la route**.

Recommandations

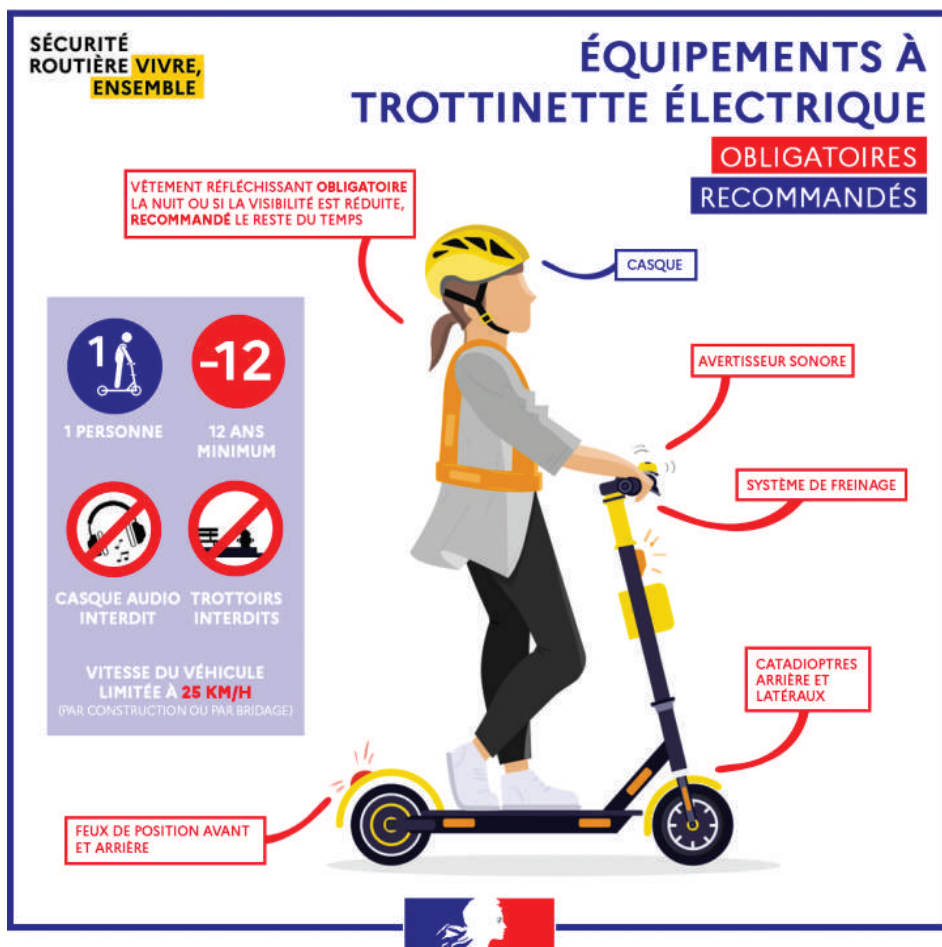
Il est rappelé que les usagers doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres, qu'il est interdit de conduire sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants et que le véhicule doit obligatoirement être assuré.

Où circuler ?

- Il est interdit de circuler sur le trottoir.
- En agglomération, il y a obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'elles existent. A défaut, les engins peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation est obligatoire sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Sanctions applicables

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 35 € d'amende
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 € d'amende
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale est supérieure à 25 km/h : 1.500 € d'amende.



Parents, pensez à **la sécurité de vos enfants !**

Dans le cadre de la Prévention Routière et dans le prolongement de l'opération lancée en 2014, la Communauté de communes de la Basse-Zorn distribue des gilets de haute visibilité dans les écoles primaires du territoire.

Tous les élèves de CP reçoivent gratuitement des gilets de sécurité pour être mieux vus sur la route et leur permettre de circuler en sécurité à pied ou à vélo.



Remise des gilets à Weitbruch en présence du maire Damien HENRION



Remise des gilets à Gries en présence des adjoints au maire Patrick SIMON et Fabienne ANTHONY

Rappels :

- Pour circuler la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un vélo doit porter, hors agglomération, un gilet de haute visibilité.
- Le gilet doit être homologué (marquage « CE »).
- Ne pas respecter cette obligation est puni par une amende forfaitaire de 35 €.



EcoParc Basse-Zorn : approbation de la mise en conformité du PLU de Hoerdts et obtention du Permis d'Aménager

L'enquête publique commune à trois procédures (Déclaration de Projet, Permis d'Aménager et Autorisation Environnementale) s'est déroulée du lundi 11 juillet au mercredi 24 août 2022, en mairie de Hoerdts.

La commissaire-enquêteur a recensé **77 observations du public** (dont 31 observations explicitement contre le projet et 27 observations explicitement pour le projet). Après analyse, elle a émis un avis favorable au projet de mise en compatibilité du PLU, assorti de **3 réserves et 2 recommandations**.

Par conséquent, la Communauté de communes et l'aménageur BROWNFIELDS ont acté les modifications suivantes :

Patrimoine bâti

3 bâtiments supplémentaires seront conservés (l'économat, la salle des fêtes et les ateliers) afin de consolider la préservation du bâti historique.



Bâtiment de l'économat

Lutte contre l'artificialisation des sols et le réchauffement climatique et préservation de la biodiversité :

- Augmentation du ratio de 15 % d'espaces verts à **20 % minimum** sur le périmètre du permis d'aménager afin de renforcer la biodiversité existante,
- Préconisation d'**ombrières photovoltaïques** sur les places de stationnement,
- **Arbres supplémentaires** sur les parcelles supérieures à 3 ha (1 pour 5 places de stationnement au lieu de 1 pour 8 initialement),
- **Renforcement des exigences sur le traitement des espaces de stationnement** (hors poids lourd et PMR), ceux-ci devant être aménagés à 100% (au lieu de 50%) par des revêtements perméables ou semi-perméables. Cette exigence peut être ramenée à 50% au lieu de 100% si les autres 50% des places exigées sont couvertes par des ombrières photovoltaïques.
- **Semis de prairie** sur **2,79 ha** (au lieu des 2 ha prévus).

Éléments paysagers

Une étude concernant la transplantation des tilleuls de l'alignement Nord sera réalisée.



Projection 3D de l'EcoParc Basse-Zorn

Accueil d'établissements sensibles

Les établissements dits « sensibles » (école, crèche, etc.) bénéficieront de secteurs d'implantations privilégiés dans le cœur historique de l'EPSAN.

À la suite de l'enquête publique, aux avis des Personnes Publiques Associées (PPA) et aux évolutions apportées au projet par la Communauté de communes et l'opérateur BROWNFIELDS, **le Conseil municipal de Hoerdts a approuvé** le 18 octobre 2022, la **mise en conformité de son PLU** pour permettre **la réalisation de ce projet de développement économique d'intérêt général** s'appuyant sur la **reconquête de la friche hospitalière** de l'EPSAN.

Le 3 novembre, par arrêté préfectoral, BROWNFIELDS a obtenu l'autorisation environnementale unique.

Le 21 novembre, le Conseil communautaire **a approuvé la Déclaration de Projet**.

En suivant ces étapes essentielles et réglementaires, l'opérateur BROWNFIELDS a donc obtenu le permis d'aménager début décembre.

Enfin, après ces phases nécessaires, la **viabilisation de l'EcoParc Basse-Zorn débutera en mars 2023**.



Rencontre des dirigeants d'entreprises sur **le foncier d'activités économiques**

La question du foncier pour le développement des activités a toujours été un enjeu, notamment à l'échelle de l'Alsace où cette ressource est rare.

Toutefois la loi climat et résilience amène des contraintes supplémentaires fortes puisqu'elle vise à amener progressivement à une zéro artificialisation nette en 2050.

Cette nécessaire sobriété foncière va obliger, collectivités et entreprises, à penser autrement la question des projets d'implantation ou de développement des entreprises et l'implication des collectivités.

C'est autour de ce sujet à forts enjeux que se sont réunis les dirigeants des entreprises des zones d'activités de la Basse-Zorn le 14 novembre dernier au sein de l'entreprise Cartonnages d'Alsace, pour ce

nouveau moment d'échange et de convivialité. Proposé par la Communauté de communes, le GIE (Groupement d'Intérêt Économique) et l'ADIRA (Agence de Développement d'Alsace), cette rencontre a été riche en interventions et témoignages d'entreprises.

Sébastien LEDUC, Responsable compétitivité des entreprises et dynamique des territoires au sein de l'ADIRA, est intervenu sur le thème de « la loi climat et résilience, contraintes et opportunités pour les entreprises ». Deux dirigeants ont ensuite témoigné de leurs problématiques foncières et des solutions apportées.

Cette rencontre était également l'occasion de présenter aux entreprises le projet de requalification de la friche de l'EPSAN : l'Eco-Parc Basse-Zorn.

Les entreprises **nouvellement implantées**

Geuderthheim

PLUME ECI, 2 rue du Moulin, bureau d'études d'environnement pour l'expertise, le conseil et le diagnostic de sites, études réglementaires, hydrogéologie et de dépollution

ALSATRANS, 20 rue du Moulin, transports routiers de fret de proximité

Gries

BHMI, 15 rue du Docteur Albert Schweitzer, mécanique industrielle : expertise, maintenance pièces de rechange

OPTICOD, 45 rue des Vergers, conseil en systèmes et logiciels informatiques

JS CONCEPT, 5 rue des Peupliers, travaux de décoration et de peinture

Hoerd - Z.A.

FENESTA, 3 rue des Païens, achat, vente, pose de menuiserie, PVC, alu, bois et matériel de second œuvre

Hoerd - Z.A. du Birken

OSTRO, 4 rue Sophie Germain, développement informatique et développement d'une application sociale dans le domaine sportif ; vente de matériel sportif, vêtements et accessoires en boutique et en ligne

Hoerd - Parc d'activités du Ried

AIR BOX, 2 rue de l'Energie, tous travaux d'installation ou d'entretien dans les domaines de la climatisation, chauffage, plomberie, électricité

IMS PARTNERS SARL, 8 avenue de l'Europe, solutions informatiques

Weyersheim

ROMA, 2 rue de la Fibule, activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues

MES 1ERS COPAINS, 81 rue de la République, micro-crèche

L.A. BUREAU, 20 rue Baldung Grien, société de secrétariat, assistanat et administratif indépendant

SSG, 33a rue des Fossés, entreprise de construction

RV CONCEPT, 28b rue Saint-Michel, réalisation de toutes prestations et services de rénovation générale ; étude, pilotage et maîtrise d'œuvre ; achat, vente, installation de tous mobiliers et agencements intérieurs

MY HOME TRAVAUX SELECT, 10 rue Baldung Grien, société de rénovation d'intérieur ou travaux dans le neuf, électricité, plâtrerie, carrelage, menuiserie,

Vous représentez une entreprise et vous venez de vous installer ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal ! info@cc-basse-zorn.fr



Trions mieux : de nouveaux gestes à adopter

Il est primordial de réduire la quantité de déchets que nous produisons et de mieux les trier afin de mieux les valoriser. Les déchets, de plus en plus nombreux, ont un coût financier et environnemental.

Pour atteindre cet objectif la Communauté de communes de la Basse-Zorn met en place trois mesures qui entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2023.

Tri à la source des biodéchets

Les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...) représentent environ un tiers de nos ordures ménagères et finissent actuellement incinérés.

Dans le but de mieux valoriser ces déchets et de favoriser leur retour à la terre, la Communauté de communes subventionne depuis plusieurs années l'achat de composteurs individuels. Désormais, elle subventionne également des composteurs

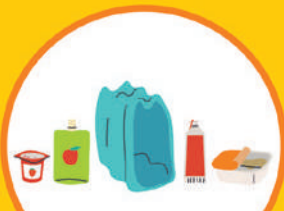
Dans le bac **JAUNE**,
je dépose...

tous les emballages et papiers !

en vrac - bien séparés - bien vidés - inutile de les laver



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



PAPIERS, BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL

Ils seront **RECYCLÉS** ou transformés en nouveaux matériaux.

10 tonnes d'alu*



5 860 trottinettes



Dans la borne **VERRE**,
je dépose...

les bouteilles et pots en verre



BOUTEILLES EN VERRE



POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE

Ils seront **RECYCLÉS** pour fabriquer de nouveaux contenants en verre.



808 tonnes de verre*



1 795 376 bouteilles de 75 cl



grand format avec couvercle dans le cadre de **compostage partagé** en immeuble, dans une copropriété ou dans des locaux professionnels.

Pour **réduire la quantité de déchets** de votre bac bleu tout en créant du lien avec vos voisins, le **compostage partagé est la solution idéale** !

Afin d'offrir une **solution de tri des biodéchets** aux usagers qui ne compostent pas, la Communauté de communes de la Basse-Zorn va également déployer un **dispositif de bornes de collecte** pour les **déchets alimentaires**.

Les emplacements des bornes sont consultables sur le site cc-basse-zorn.fr.

Dès à présent, **vous pouvez récupérer le matériel nécessaire** (bioseau et sacs en papier kraft) à la Maison des services à Hoerdt ou dans votre mairie.

Trier vos emballages devient plus simple

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri avec les emballages en métal, en papier et en carton. Faute de pouvoir recycler les emballages plastiques, nous devons les jeter avec les ordures ménagères.

A compter du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages y compris plastiques dans le bac jaune.

Collecte du bac bleu toutes les 2 semaines

Le 1^{er} janvier 2023, votre bac bleu qui recueille les ordures ménagères, se trouvera considérablement allégé.

En effet, les **déchets alimentaires**, rejoindront les **composteurs** ou les **bornes de collecte** et les **emballages plastiques** qui représentent un volume important, iront **dans le bac jaune**. Ainsi, la **fréquence de collecte du bac bleu** sera adaptée et les camions passeront **tous les quinze jours**. Cela représente une économie de carburant, moins de CO₂ rejeté dans l'air et une maîtrise de la redevance incitative pour tous les usagers.

Dans la borne BIODÉCHETS et le composteur, je dépose...

les déchets alimentaires

dans la borne biodéchets et le composteur :



ÉPLUCHURES, COQUILLES D'ŒUF, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS



SACHETS DE THÉ, MARC DE CAFÉ

dans la borne biodéchets, je peux aussi mettre...



VIANDES, POISSONS ET PRODUITS DE LA MER



RESTES DE REPAS ET LAITAGES

Ils seront **TRANSFORMÉS** en chaleur, électricité et engrais. Le compost devient un bon engrais pour le jardin.

540

tonnes de biodéchets*

150

foyers alimentés en biogaz / 1 an

Dans le bac BLEU, je jette...

les ordures ménagères

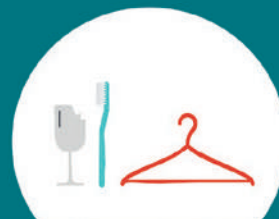
dans un sac fermé



ARTICLES D'HYGIÈNE (MASQUES, COUCHES)



MOUCHOIRS, ESSUIE-TOUT, LINGETTES



PETITS OBJETS (STYLOS, VAISSELLE CASSÉE, BROSSÉ À DENTS..)

déchets dangereux à rapporter en déchèterie

Ils seront **VALORISÉS** énergétiquement.

3 439

tonnes de déchets incinérés*

consommation énergétique de

1586

foyers / 1 an

*collectées sur une année en Basse-Zorn

Retour sur les réunions publiques d'information : évolution du service public des déchets

Du 10 novembre au 29 novembre se sont tenues en soirées **7 réunions publiques**, une dans chaque commune de la Basse-Zorn. En présence des élus et du Service environnement de la Communauté de communes, les évolutions de tri et collectes ont été présentées.

Les personnes présentes ont ainsi pu **poser toutes les questions** souhaitées, auxquelles ont été **apportées les réponses et précisions attendues**.

Les participants aux réunions ont pu repartir avec leur bioseau et un lot de sacs krafts mis à disposition des usagers (dans la limite d'un bioseau et d'un lot de sacs par foyer).

Sur les sept réunions **plus de 500 personnes** ont assisté à ces échanges. Des temps de partage prometteurs pour la mise en place de ces nouvelles consignes au 1^{er} janvier 2023.



Réunion publique à Bietlenheim



Distribution des bioseaux et sacs krafts



Réunion publique à Hærdt

La redevance incitative, qu'est-ce que c'est ?

La redevance incitative ou RI, est un mode de financement du service public d'élimination des déchets. Elle s'appuie sur l'utilisation du service par l'usager, c'est à dire la quantité de déchets produite. On la nomme « incitative » car elle **encourage l'usager à modifier son comportement en améliorant son geste de tri et en diminuant ses quantités d'ordures ménagères**.

Elle s'appuie sur le principe du « pollueur-payeur » et responsabilise donc le producteur des déchets. La redevance incitative comporte **une part fixe** qui couvre les dépenses non liées aux quantités d'ordures ménagères produites par l'usager (personnel, collecte, etc.) **et une part variable** liée aux quantités collectées. C'est ce principe qu'applique le territoire de la Basse-Zorn depuis 2013.

La RI est calculée en fonction de la nature et de la capacité de votre conteneur bleu (bac de 120 litres, 240 litres ou 660 litres). Au 1^{er} janvier 2023, votre forfait (part fixe) comprendra **12 levées du bac bleu et 24 passages en déchèteries** ainsi qu'une collecte des bacs jaunes tous les 15 jours.

Au-delà de 12 levées, chaque levée supplémentaire sera facturée en plus (part variable).

La redevance incitative est votre abonnement aux services de collecte et de traitement des déchets :

- COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
- COLLECTE, TRI ET CONDITIONNEMENT DES DÉCHETS RECYCLABLES
- GESTION DES DÉCHÈTERIES (COLLECTE, TRANSPORT, TRAITEMENT...)
- COLLECTE DES BORNES BIODÉCHETS
- COLLECTE DES BORNES VERRE
- GESTION GLOBALE DU SERVICE
- ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

PART FIXE : 12 levées du bac bleu + 24 passages en déchèterie

PART VARIABLE : chaque levée supplémentaire

... Pour connaître le détail des tarifs, rendez-vous sur : cc-basse-zorn.fr/Budget.html

La rénovation énergétique de votre logement

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Ne vous lancez pas sans avoir fait le point sur les travaux performants et les aides disponibles.

Les travaux d'amélioration de l'habitat sont porteurs de bénéfices considérables :

- confort thermique hiver comme été,
- baisse de la facture d'énergie,
- augmentation de la valeur du bien immobilier,
- contribution à la transition écologique.

Pour préserver la qualité de vie de ses habitants et agir pour la transition écologique, la Communauté de communes de la Basse-Zorn s'engage pour accompagner la rénovation énergétique des logements.

Vous pouvez bénéficier des conseils de l'Espace France Rénov' Alsace du Nord, un service public neutre et gratuit qui accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique :

- potentiel de travaux de rénovation, solutions techniques envisageables et les plus adaptées au bâti,
- budget à prévoir et subventions possibles pour réaliser un projet performant avec des coûts réduits,
- démarches à entreprendre et points à respecter pour faire aboutir les demandes de subventions.

Rencontrez-les le plus en amont possible de votre projet.



...
Contact : ESPACE FRANCE RENOV'
 84 route de Strasbourg (CAIRE) – Haguenau
 Entretiens personnalisés sur rendez-vous par téléphone
03 88 06 59 53 ou en ligne sur : jerenove.alsacedunord.fr
 courriel : jerenove@alsacedunord.fr

Chiffres clés Alsace du Nord

Nos logements représentent :

- 37% de la consommation d'énergie
- 22% des émissions de gaz à effet de serre
- 49% en étiquette E, F ou G (logements ayant réalisé un DPE)

...un enjeu financier et écologique considérable.

L'accompagnement en 2021 :

- 1.000 projets de rénovation conseillés par France Rénov

Chiffres clés Communauté de Communes de la Basse-Zorn

7963 logements :

- 79% de maisons individuelles
- 58% de grandes maisons (5 pièces et +)
- 65% construits il y a plus de 30 ans

Nos logements représentent :

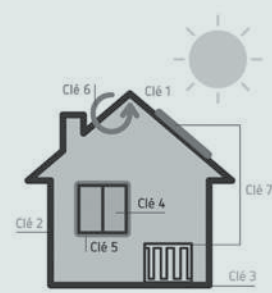
- 35% de la consommation d'énergie en 2020,
- 19% des émissions de gaz à effet de serre en 2020,

...un enjeu financier et écologique considérable.

L'accompagnement en 2021 :

- 79 projets de rénovation accompagnés par le conseiller France Rénov Alsace du Nord.

Les 7 clés d'une maison basse-consommation



- **Clé 1** : Compacité et ouverture au soleil
- **Clé 2** : Isolation renforcée des parois
- **Clé 3** : Traiter les ponts thermiques
- **Clé 4** : Installer des fenêtres performantes
- **Clé 5** : Éviter les fuites d'air
- **Clé 6** : Opter pour une ventilation performante
- **Clé 7** : Investir dans un chauffage à haut rendement



...
 Retrouvez toutes les informations sur le plan climat de l'Alsace du Nord sur internet : alsacedunord.fr

Bien vieillir à domicile en Basse-Zorn

Le vieillissement est un enjeu sociétal et de santé. Les besoins dans la prise en charge évoluent et se diversifient et nous interrogent sur les actions à apporter sur le territoire en faveur d'une politique du « bien vieillir à domicile ».

Les actions à destination des seniors sont subventionnées par la Conférence des Financeurs de la Collectivité européenne d'Alsace et permettent à notre Communauté de communes d'offrir aux aînés des activités favorisant le lien social et le maintien à domicile, en prévenant la perte d'autonomie.

Le programme des actions collectives 2022-2023 à destination des seniors, a débuté en septembre 2022 sur le territoire de la Basse-Zorn. L'engouement a été important avec la participation de **84 seniors** aux diverses activités de prévention à la perte d'autonomie. **Les premiers retours des activités sont concluants.**

■ Durant l'**atelier cuisine et nutrition**, l'intervenante a transmis les bases de plusieurs repas complets, simples, diététiques par thématiques et reproductibles à la maison.

« J'ai découvert des recettes équilibrées avec de nouveaux aliments et bon pour ma santé ! »



Atelier cuisine et nutrition

■ La **marche nordique** a été très prisée par les seniors du territoire. Cette pratique physique permet de prévenir des chutes en participant au renforcement musculaire en travaillant sur l'équilibre.

« On reste actif et on bouge. »



Marche nordique en pleine nature

Fête d'automne

La fête d'automne de la résidence seniors « Les Vergers » de Weyersheim s'est déroulée le vendredi 23 septembre avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), de la Communauté de communes de la Basse-Zorn et de la Mairie de Weyersheim.

Cet événement avait vocation à partager un moment convivial et à échanger. Madame Christiane WOLFHUGEL et Monsieur Etienne WOLF, Conseillers d'Alsace, Madame Sylvie ROEHLI, Maire de Weyersheim, Monsieur Etienne ROECKEL, Maire honoraire de Weyersheim, les élus communautaires, les membres de la commission « aide à la personne », ainsi que les représentants d'Habitat de l'III et de l'EHPAD « La Solidarité » de Hoerdts ont participé à cet événement en présence des résidents.

■ L'**art thérapie** favorise un mieux-être par la création et l'art en utilisant différentes techniques. Aucune compétence artistique n'est requise.

« C'est un moment de détente et de contact ».



Atelier d'art thérapie

■ L'**atelier sommeil** a également trouvé son public grâce aux conseils et pratiques d'une sophrologue.

« J'ai appris des techniques de respiration pour me détendre et être moins stressé. »



Atelier sommeil

■ Le **cycle prévention routière** a connu un vif succès. Les évolutions du Code de la route et les nouveaux panneaux et engins motorisés sont parfois sources de questionnement. L'agent de prévention et de sécurité routière de la Communauté de communes a permis d'éclairer les participants sur les usages à respecter.

« Depuis le cycle, je suis plus attentive que d'habitude dans la compréhension des panneaux. »

... Découvrez le programme du 1^{er} semestre 2023 avec certaines nouveautés et inscrivez-vous aux activités : jardinage, marche nordique débutant, art thérapie, sommeil, mémoire ...

Inscription et renseignements : 03 90 64 25 50 ou coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr



Fête d'automne de la résidence « Les Vergers » de Weyersheim



Sophro-balade



Journées Bol d'Air

Aidants familiaux, **pensez à vous !**

11 millions de Français sont des aidants familiaux accompagnant quotidiennement leurs proches, malades, âgés, en situation de handicap, qui sont dépendants.

La loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement définit le statut d'aidant. Le décret de 2021 instaure **un droit au répit pour les proches aidants** afin de leur permettre de bénéficier d'un temps pour soi. Le « **congé proche aidant** » est **indemnisé** par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Les actions de soutien subventionnées par la Conférence des Financiers de la Collectivité européenne d'Alsace et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), sont proposées à tous les aidants de la Basse-Zorn.

Les activités à destination des aidants sont encourageantes et confirment qu'elles ont un impact réel, bénéfique pour les aidants. Ils prennent conscience de la nécessité de se préoccuper de leur santé. Cela leur permet de bénéficier d'un moment de répit et de se ressourcer.

Les retours de la part des aidants sont positifs. Les différents ateliers leur permettent d'échanger, de trouver des réponses à leur questionnement (pour eux-mêmes et la personne aidée) ainsi que de saisir l'impact de leur rôle de proche aidant sur leur santé. **35 aidants** ont participé aux ateliers de ce semestre.

■ **Les trois journées Bol d'Air** se sont déroulées les 13 avril, 30 août et 14 octobre à Uhrwiller au Moulin de Niefern. Les participants ont ressenti un effet bénéfique sur leur épanouissement personnel.

« *Je m'octroie des moments de repos plus réguliers grâce au bol d'air.* »

■ **L'atelier sophrologie et danse** a permis la découverte de techniques de respiration, l'expérimentation par la danse et le rythme de la musique, une approche différente de la détente, la relaxation, le penser à soi.

« *La danse et la sophro, belle découverte ! Je ressors des séances détendue et reposée !* »

■ **Le cycle d'échanges des proches aidants** proposait quant à lui plusieurs modules de formation. Grâce notamment à la présence de professionnels du secteur médico-social lors de certaines séances, les aidants ont pu se questionner et analyser leurs situations mais aussi mieux connaître les ressources de soutien existantes proches de chez eux.

« *L'atelier m'a permis de libérer ma parole.* »



Formation lors du cycle d'échanges des proches aidants

Si vous vous occupez d'un proche dépendant de manière quotidienne ou connaissez quelqu'un dans cette situation, n'hésitez pas à contacter Sarah ORIOT, coordinatrice seniors-aidants au **03 90 64 25 50** ou à **coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr**



Action pour l'Ukraine

Dans le cadre des actions « Soutenons l'Ukraine » sur la Basse-Zorn, les jeunes conseillers ont réalisé un projet au printemps dernier nommé « les paniers de la solidarité ».

Ces petits paniers aux couleurs du drapeau ukrainien ont été confectionnés par Audrey SIPP et Audrey CRONIMUS, et avec l'aide des élèves du Collège BALDUNG GRIEN de Hoerd et de leur professeur Patrick BASTARDOZ, qui ont fabriqué les tirelires.

Ces paniers ont été disposés dans chaque mairie et commerce de proximité du territoire afin que les habitants puissent, s'ils le souhaitent, déposer un don facilement. L'opération s'est tenue tout le mois d'avril 2022 et les recettes se sont élevées à **1 556,80€**.

De cette jolie somme récoltée, 1 143,20€ seront transmis à l'association AES ALSACE pour de l'achat de matériel et 413,60€ sont destinés à la commune de Gries, pour aider les réfugiés ukrainiens accueillis dans le village.



Retrouvez les collectes de l'AES sur : www.aesalsace.org

Marche solidaire

Le 25 septembre 2022 a eu lieu la troisième édition de la marche solidaire organisée par les jeunes élus du Conseil Intercommunal des Jeunes.

Ce projet s'est déroulé sous le signe du bien-être animal, et les dons récoltés seront reversés à l'association ERA. Cette association offre assistance et soins aux chats abandonnés de l'agglomération Strasbourgeoise et leur assure un avenir meilleur. Depuis sa création, ERA a pris en charge plus de 7.700 chats et une trentaine de bénévoles passionnés se dévouent à la cause.



Cette année la marche solidaire était organisée sur le circuit « Le vallon du Lohgraben » qui fait partie des circuits découverte de la Communauté de communes. Les jeunes conseillers ont accueilli une centaine de marcheurs. Après la marche, des tartes flambées étaient proposées au centre culturel et sportif de Kurtzenhouse.

Les dons récoltés lors de cette journée se sont élevés à **500 €** et la somme sera totalement reversée à l'association ERA.



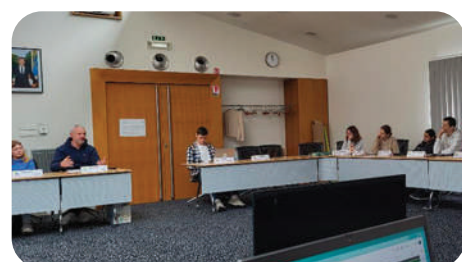
Projets à venir

Les jeunes de l'actuelle mandature ont pris la décision de travailler en plusieurs commissions pour réussir à réaliser le plus grand nombre des projets envisagés.

Pour le moment les actions qui seront menées ne sont pas encore finalisées mais les prochaines réunions leur permettront de réaliser un travail de planification. Ils auront ainsi une vision d'ensemble de leurs pro-

jets qui les emmèneront jusqu'à la fin de leur mandat, en novembre 2023.

D'ici là se tiendra l'inauguration du local jeunes de Gries le samedi 28 janvier 2023 à partir de 11h. L'événement se fera en présence de l'actuel CIJ, des élus communautaires et communaux, mais également d'anciens jeunes élus de la précédente mandature, puisque ce projet avait été initié par ces derniers.



Semaine multisports du 24 au 28 octobre 2022

Un accueil de loisirs sportif, c'est ainsi que l'on pourrait qualifier le résultat du partenariat entre l'Alliance Sport Alsace (ASA), dont fait partie le Basket Club Gries-Oberhoffen (BCGO), et l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn.

Les acteurs de ce partenariat se sont rencontrés à plusieurs reprises depuis la rentrée de septembre pour aboutir à une édition 2022 lors de la première semaine des vacances d'automne, avec une nouvelle programmation, de nouvelles propositions d'animations ainsi que la possibilité de s'inscrire à la journée.

La formule fonctionne ! C'est une moyenne de **quarante jeunes par jour sur cinq jours**, âgés **entre 9 et 13 ans**, qui se sont défoulés aux rythmes d'**ateliers spécifiques sur le basketball** les matins et la découverte ou la pratique de **sports différents** les après-midis, comme le tchoukball, le kinball, le flag-rugby ou encore l'unihockey...



Cette équipe était constituée d'encadrants du club de basket, tous salariés ou en formation professionnelle et d'un animateur de l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn.

Deux basketteurs professionnels sont venus rencontrer les jeunes pendant la semaine pour **partager leur passion**, répondre aux questions, faire un jeu avec eux et **les inviter à la rencontre de Pro B entre l'ASA et St-Quentin** du 4 novembre dernier.

Une nouvelle édition très réussie, pour laquelle le tarif de 10 € par journée avec des acteurs et partenaires compétents a permis de remplir cette semaine d'activités en quelques jours à peine.

Rétrospective des **activités de l'automne**



72 personnes à Europapark, record battu !



Jeu de Kim au local jeunes de Geudertheim



Atelier du lundi au local jeunes de Geudertheim



Parcours pieds nus au parc de Sainte Croix



Sortie au Warrior Park, à Haguenau



Cinéma, deux films c'est mieux, à Strasbourg



Journée Halloween au local jeunes de Geudertheim

Zoom sur les bibliothèques

Les points de lecture, bibliothèques ou médiathèques sont des lieux culturels vivants, en Basse-Zorn. Ils sont actuellement de la compétence des communes, mais la Communauté de communes souhaite toutefois participer à la mise en lumière des structures du territoire.

Vous retrouverez sur cette page les lieux d'accueil pour la lecture et leurs coordonnées. Il en existe cinq en Basse-Zorn pour une large offre de ressources, échanges, jeux, animations... N'hésitez pas à pousser leurs portes !

Hœrdt : Bibliothèque municipale

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des magazines et des documents sont libres et ouverts à tous. Les inscriptions, prêts et retours sont centralisés à l'accueil. La bibliothèque organise régulièrement des animations pour promouvoir ses collections et susciter la rencontre avec le public.

Vous y trouverez des livres, des CD-audio, des casques pour l'écoute, Internet, des ouvrages de fictions, des albums d'images et des bandes dessinées, des documentaires, des revues, des partitions, un espace lecture pour les enfants, un rayon alsatique, des ouvrages en langue allemande et en langue anglaise, des livres en grands caractères et des livres audio, des encyclopédies, des dictionnaires, des livres d'art à consulter sur place.

Découvrez également la grainothèque « O'Ried » (troc de graines à la bibliothèque).

La bibliothèque municipale de Hœrdt invite régulièrement petits et grands à venir écouter, partager les histoires d'ici ou d'ailleurs pour s'évader, pour rire ou rêver.

Elle propose régulièrement une rencontre autour du fil. L'objectif est de créer et (re)trouver du lien social, d'échanger dans un lieu convivial autour d'activités manuelles, de découvrir le fonds de livres « art et loisirs », durant la période hivernale. Ainsi toute personne aimant croiser les fils, échanger, partager est la bienvenue, tous les vendredis de 16 h à 18 h (d'octobre à avril).



Activités autour du fil à la bibliothèque municipale de Hœrdt

WEITBRUCH : Point de lecture

Le Point Lecture de Weitbruch a été inauguré en 2008. Il succède à celui qui avait été mis en place par le club de tennis de la Garance.

Il est géré par une équipe de bénévoles et propose une belle collection de livres pour tout type de lecteur : romans, documentaires, BD, littérature jeunesse, etc. Le stock de livres est alimenté par la Bibliothèque d'Alsace mais le Point Lecture fait régulièrement l'acquisition de nouveautés.

Il est possible de consulter et réserver ces ouvrages sur le catalogue en ligne.

Une équipe de bénévoles intervient auprès des structures enfantines et dans les écoles du village. Quelques animations occasionnelles sont proposées au public et la bibliothèque participe également au festival « Vos oreilles ont la parole ».



Bibliothèque municipale de Hœrdt (Tél. 03 90 29 04 50)



Point de lecture à Weitbruch (Tél. 03 88 72 19 05)

GRIES : Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Gries a ouvert ses portes en octobre 1997. Elle est gérée par une professionnelle et une équipe de bénévoles.

Les supports proposés sont divers et variés : romans, BD et mangas, documentaires, périodiques, albums, première lecture, revues en allemand, CD (adulte, jeune, ado, tout public), DVD et jeux.

Un espace convivial est à la disposition du public (café et thé). Une ludothèque, une grainothèque agrémentent également le lieu. La bibliothécaire et son équipe de bénévoles interviennent dans les écoles (maternelle et primaire) et dans les crèches.

Un portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant se déplacer. Un poste de consultation pour tout public et le catalogue en ligne permettent un accès aisé au fonds documentaire.



Bibliothèque municipale de Gries (Tél. 03 88 72 36 72)

GEUDERTHEIM : Bibliothèque – Centre de Documentation (BCD)

La Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) de Geudertheim a été ouverte en mai 1987. Elle est gérée par l'Association Educative et Culturelle de Geudertheim (AECG). 6.000 livres ou revues sont proposés à la soif de lecture et de découverte de chacun.

Pour les enfants : bandes dessinées en tout genre, livres de lecture et albums pour les plus jeunes.

Pour les adultes : roman, thriller, science-fiction, documentation sur l'astronomie, la géologie, l'art dans toutes ses expressions.



Bibliothèque de Geudertheim (Tél. 03 88 51 98 58)

WEYERSHEIM : Médiathèque « Le Trait d'Union »

La médiathèque municipale *Le Trait d'Union* de Weyersheim, située au cœur du village, est accessible à toutes et à tous gratuitement, garantissant à chacun l'égal accès au savoir et à la culture.

Véritable lieu d'information, de réflexion, d'échanges, de détente et de loisirs, la médiathèque *Le Trait d'Union* vous propose une offre attractive avec plus de 13.500 documents : livres, livres audio, revues, CD, DVD, partitions, ressources numériques, jeux, ... et un accès à des ordinateurs publics et au Wi-Fi. En plus d'un fonds local, elle possède aussi un fonds spécifique pour les dys, en braille et en gros caractères.

La médiathèque *Le Trait d'Union* propose aussi un service de portage d'ouvrages à domicile pour le public empêché.

Régulièrement, de nombreuses actions culturelles y sont organisées pour tous les types de publics, des tout-petits aux plus âgés : contes, lectures, rencontres d'auteurs, ateliers, jeux, conférences, expositions, spectacles, concerts, cinéma, cours d'anglais, initiation à la tablette numérique ...

La ludothèque, ouverte le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, vous permet de jouer librement, emprunter des jeux ou participer à des animations ludiques entre amis ou en famille.



Médiathèque "Le Trait d'Union" à Weyersheim (Tél. 03 88 37 36 94)

Consultez les coordonnées des bibliothèques sur la page cc-basse-zorn.fr/bibliotheques.fr

L'école de musique intercommunale a fait sa première rentrée.

La musique est un moyen de communication que la Communauté de communes souhaite mettre à la portée de tous. Qui dit musique pense instrument, mais faire de la musique ne signifie pas uniquement jouer d'un instrument.

Depuis le 19 septembre 2022, l'école de musique de la Basse-Zorn propose des **cours de formation musicale**, piano, guitare, violon, guitares basse et électrique, violoncelle, flûte traversière, saxophone, accordéon, trompette, clarinette, trombone, cor et tuba, batterie et percussions et chant.

Des **pratiques collectives** sont également accessibles à tous les musiciens qui le souhaitent : chorale, orchestre des jeunes, atelier musiques actuelles, ensembles de guitares, atelier cordes, méli-mélo et atelier jazz.

L'école de musique de la Basse-Zorn propose donc un **enseignement théorique, pratique et collectif**. C'est le tronc commun qui correspond à l'application du schéma directeur pédagogique des établissements d'enseignement artistique émanant du ministère de la Culture.

En plus de cela, près d'une cinquantaine d'enfants de 3 à 6 ans prennent des **cours d'éveil musical** sur les quatre pôles d'enseignement (Hoerd, Gries, Weyersheim et Geudertheim).



Cette découverte musicale permet aux enfants, dès le plus jeune âge, d'éduquer leur oreille, de développer leurs aptitudes rythmiques, de coordonner leurs gestes, de prendre conscience des formes musicales, de développer leur sens social.

Au total, l'école de musique de la Basse-Zorn compte à ce jour **285 élèves**, 24 enseignants, un directeur, une directrice adjointe et une secrétaire.

Concerts d'élèves

- **Samedi 28 janvier à 17h : concert d'hiver** (pratiques collectives) à l'Espace La Forêt de Gries
- Mercredi 21 juin : participation à la Fête de la musique
- Mercredi 21 juin à 10h30 : audition des classes d'éveil et chorale
- Vendredi 23 juin à 18h : audition des classes de piano
- Dimanche 25 juin à 11h : audition de fin d'année

Cycle des « mercredis musicaux »

(concerts multi-instruments ouverts à tous)

- Mercredi 8 mars à 19h à Hoerd
- Mercredi 15 mars à 19h à Weyersheim
- Mercredi 22 mars à 19h à Gries
- Mercredi 29 mars à 19h à Geudertheim



Portraits des quatre enseignants de formation musicale (anciennement appelée solfège) :



Clara VERDU

Détentrice d'un Diplôme d'Études Musicales (DEM) de flûte traversière, d'un Diplôme d'État (DE) de professeur de musique, d'une licence de musicologie et d'un diplôme de perfectionnement instrumental, elle enseigne aujourd'hui la formation musicale sur le pôle de Hoerd. Elle souhaiterait par la suite proposer des ateliers de chorale.



Simon MERLEN

Avec, entre autres diplômes, un prix de conservatoire en flûte traversière et un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), il a particulièrement à cœur de partager sa passion de la musique et d'aider les jeunes à s'approprier leur voix grâce au chant.



Béatrice LITT

Issue d'une famille de musiciens, elle a débuté l'accordéon à l'âge de 8 ans, puis le piano et la clarinette, poussée par l'envie de rejoindre l'harmonie de Weyersheim. La musique étant devenue sa passion, elle a voulu la transmettre.



Alain EHLES

Professeur d'éveil et de formation musicale depuis 20 ans à Geudertheim et 5 ans à Hoerd, il a la volonté de simplifier le solfège au maximum en favorisant les travaux de groupe et d'entraide entre les élèves.

Contactez l'école de musique intercommunale : ecole-musique@cc-basse-zorn.fr - 06 08 13 58 78

Quand l'alsacien s'invite dans le quotidien

« *Awe üff! (on ouvre les yeux),
Ohre üff (on ouvre les oreilles),
Hand in d'Bratschdal (on croise
les bras comme pour faire un Bretzel),
Mühl zu (on ferme la bouche) » ...*

Les enfants sont prêts pour la séance d'alsacien avec Manon ZINCK. Depuis la rentrée elle a pris la relève de la conteuse Christine FISCHBACH pour initier les enfants du territoire à l'alsacien.

Elle intervient dans les écoles maternelles et les périscolaires, accompagnée par ses fidèles compagnons, *Hafele* (le petit pot de Betschdorf) et *Storichele* (la cigogne).

A travers des petits sketches, avec des jeux, des histoires, des kamishibai, des chansons et des supports pédagogiques créés sur mesure, les enfants apprennent l'alsacien en s'amusant.

Les interventions en alsacien, financées par la Communauté de communes de la Basse-Zorn, se poursuivront toute l'année dans les périscolaires et autres écoles maternelles du territoire.

De même, **une nouvelle semaine d'immersion en alsacien** sera proposée au Waldeck à Geudertheim du **13 au 17 février 2023**, dont la formule récolte toujours des témoignages positifs.



Semaine alsacienne, octobre 2022

Retours des familles suite à la semaine alsacienne d'octobre 2022 :

« [...] Nous comprenons l'alsacien à la maison sans le parler, mais notre fille chante régulièrement les chansons qu'elle a apprises durant la semaine [...]. Lina a apprécié sa semaine, tant par le contenu que par la gentillesse des animateurs, merci à toute l'équipe ! ».

« Je tenais à vous écrire afin de vous remercier et tout particulièrement Isabelle, Philippe et Manon pour tout le travail effectué lors de cette première semaine de vacances automnales avec nos enfants. En une semaine, ils se sont pris de passion pour notre beau dialecte alsacien [...] Ils sont rentrés heureux, forts de ce savoir régional et aiment le partager aux autres (famille et amis) ... mais surtout, ils veulent absolument revenir en février prochain ! [...] ».



Semaine alsacienne, octobre 2022



Périscolaire de Geudertheim



A l'école de Weitbruch

Balades nature et patrimoine : les rendez-vous du 1^{er} semestre 2023

Renseignements et réservations :
Maison de la Nature du Delta de la Sauer
et d'Alsace du Nord - 03 88 86 51 67
agendacine@gmail.com
Balades gratuites pour les participants,
financées par la CCBZ.

Les bourgeons des cachettes à feuilles

En hiver, difficile de différencier les arbres... Apprenez à reconnaître les plus communs grâce à leurs bourgeons... Bientôt les arbres en hiver n'auront plus de secrets pour vous !

► **Dimanche 26 février, après-midi à Gries**



Oiseaux du village, oiseaux de la forêt

Au cours d'une promenade entre village et forêt, venez étudier les oiseaux et leurs modes de vie. Venez les écouter attentivement afin de les reconnaître, les observer, et chercher quelques indices de présence...

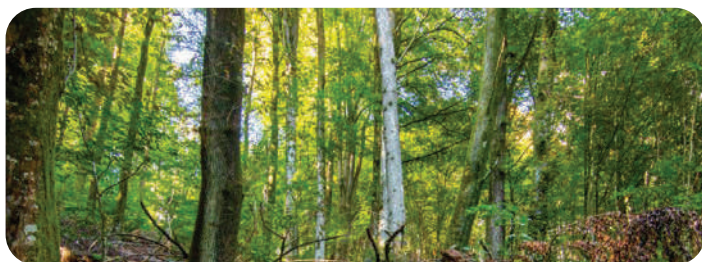
► **Dimanche 5 mars à Gries**



A la découverte de la forêt protectrice

Lors de cette balade, les intervenants vous feront découvrir le rôle protecteur de la forêt sur les vestiges archéologiques, l'eau et les espèces qui la composent.

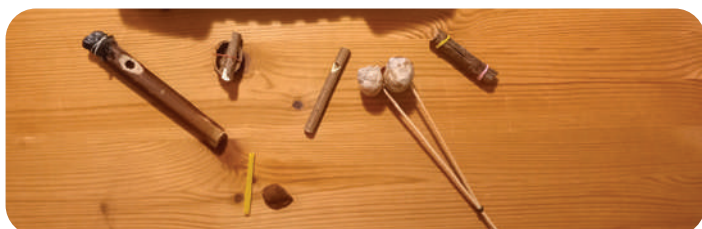
► **Dimanch 14 mai, après-midi à Weitbruch**



Musique verte

Lors d'une balade vous apprendrez à fabriquer des instruments de musique à l'aide de différents éléments de la nature. Sifflets, raclours et autres n'auront plus de secrets pour vous.

► **Samedi 15 avril, après-midi à Weyersheim**



Land art

Pas besoin de mille et un accessoires pour créer une œuvre de land art. Ce courant artistique utilise différentes techniques pour réaliser des œuvres souvent éphémères, faites de matériaux naturels et en harmonie avec les paysages dans lesquels elles s'inscrivent. Venez vous initier à cette pratique avec ce que peut nous offrir la nature qui nous entoure au quotidien.

► **Dimanche 16 avril à Geudertheim**



Plantes sauvages comestibles et médicinales

Au cours de cette balade dans la nature, l'intervenant présentera diverses plantes sauvages comestibles et médicinales et dévoilera les mille et une manières de les utiliser dans votre quotidien.

► **Samedi 13 mai, matin à Hoerd**



La cigogne : mythe et réalité

Venez découvrir les mythes et la biologie de cet animal symbole des campagnes alsaciennes.

► **Samedi 27 mai, matin à Hoerd**



La Zorn entre histoire et nature

La Zorn traverse le territoire de la Communauté de communes. Lors de cette balade vous découvrirez sa tumultueuse histoire mais aussi la faune et la flore qu'elle abrite.

► **Samedi 10 juin, matin à Geudertheim**

